

# **COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL TOURAIN PROPRE**

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT  
Le 2 FEVRIER, à 18 h00**

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Saint-Cyr-sur-Loire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. GALLIOT, Président

M. DATTEE, TRYSTRAM, Vice-Présidents

Mmes LEMARIE (suppléante de M. Augis), PLOQUIN (suppléante de M. Serge Babary)  
MM. BRUN ( suppléant de M. Massard ) , BOUJU ( suppléant de M. Offre ) ,  
CARREAU, DENIS ( suppléant de M. Vallée ) , FENET ( suppléant de M. Clémot ) ,  
HOULARD, HUREL, PLAT ( suppléant de M. Massot), UHART.

**ABSENTS EXCUSES:**

Mmes CHAILLEUX, SCHALK-PETITOT, CORNUAULT.  
MM. AUGIS, BABARY Loïc, BABARY Serge, CLEMOT, DOURTHE, MARAIS,  
MASSOT, OFFRE, RITOURET, VALLEE, VEAUUVY.

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Trésor Public : M. BREGEGERE ;

Touraine Propre : Mme AROCHE, M. FRAILLON ;

Smitom d'Amboise : Mme CORPS, M. CUBERO,

CC Loches Sud Touraine : Mme BICHON, M. FAUVEL

CC Touraine Vallée de l'Indre : Mme MANCEL

M. Carreau est désigné secrétaire de séance.

M. le Président remercie tout d'abord Mme Lemarié, déléguée Touraine Propre et Maire-adjointe de Saint –Cyr-sur-Loire d'accueillir le Comité syndical.

## **FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE**

### **1-VOTE DU BUDGET 2017**

Les orientations budgétaires ont été présentées lors du Comité Syndical du 17 janvier dernier.

Le document présenté est conforme aux orientations budgétaires.

Il s'établit à 200 000 € en section de fonctionnement et à 5 100 € en section d'investissement, soit un total de 205 100 €.

Comme il ne reprend pas les reports de 2016, ce budget sera fortement modifié lors du vote du Budget Supplémentaire. Il est établi avec une cotisation par habitant à 0.40 € contre 0.50 € les années précédentes.

Le projet de Budget 2017, présenté par M. le Président est adopté à l'unanimité.

## **2-ACTUALISATION DES STATUTS**

A-Il convient d'intégrer la référence au nouveau plan régional

B-Il est prévu d'intégrer le nom des nouvelles communautés de communes dans les nouveaux statuts.

C- Il est prévu lors de la prochaine actualisation des statuts d'enlever la référence au site de la Billette qui n'est plus d'actualité.

Le site du Cassantin (Parçay – Meslay) est évoqué. A noter que le centre de tri pourrait y être implanté, à coté de l'unité de valorisation (économies d'échelle). Ce terrain appartiendrait à Tour(s)plus. Une structure juridique adaptée doit être recherchée ( SPL ? ).

Les futurs statuts de Touraine Propre devront éventuellement en tenir compte.

A l'unanimité, le Comité Syndical adopte les statuts présentés.

## **3-DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA CCES ( Commission Consultative et de suivi ) du PRPGD ( Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets ) .**

Il est nécessaire que l'Assemblée désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter Touraine Propre, à cette commission.

Ne peuvent représenter Touraine Propre (MM. Galliot, Trystram, Babary Loïc, Dourthe, Houlard, Veauvy, Offre) car ils sont déjà les représentants de leur collectivité d'origine. Les délégués ne pouvant être présents le 2 février ont pu faire acte de candidature par mail ( [touraine.propre@wanadoo.fr](mailto:touraine.propre@wanadoo.fr)) en précisant s'ils souhaitent être délégué titulaire ou délégué suppléant .

Sont candidats : Pierre Dattée (délégué titulaire), Jean-Jacques Brun (délégué suppléant). Ils sont désignés à l'unanimité.

## **REDUCTION A LA SOURCE**

### **4-ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE – AVENANT N° 1**

Du fait de la demande importante, le Bureau souhaiterait répondre favorablement aux besoins animations en milieu scolaire. Initialement, il était prévu 30 à 40 animations. Les 40 animations ont été rapidement réservées et la demande continué à affluer.

Il est donc prévu de passer un avenant N° 1 avec la SEPANT pour 5 à 20 animations supplémentaires. Le tarif est de 160 €/ animation. Le surcoût maximal sera donc de 3 200 €. Il n'y aura pas de second avenant pour 2 raisons :

- la Sepant ne sera pas en mesure de faire face à plus de 60 animations (elle a des réservations de la part d'autres structures).
- Il est souhaitable d'avoir un nombre d'animations fixé entre 40 et 60/ an afin d'avoir un plan lissé sur plusieurs années. Néanmoins, en fonction des adhésions, ce nombre serait peut-être à revoir à la hausse à partir de 2018.

A l'unanimité, le Comité Syndical autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant.

### **5-TROPHEES TOURAINE PROPRE- RAPPEL**

La remise des Trophées Touraine propre aura lieu le jeudi 9 février 2017, à 18 h, à la Chambre de commerce et d'Industrie, au siège, 4 rue Jules Favre à Tours.

### **6- APPEL A PROJETS 2017-2018-**

Il est éventuellement proposé de mettre en place, deux sessions annuelles pour l'appel à projets. Cela présente des avantages pour les associations et les collectivités candidates, mais présente moins de lisibilité dans les projets soutenus par Touraine Propre.

A l'unanimité, le Comité Syndical décide qu'il y aura à partir de 2017, deux sessions d'appel à projets par an (si possible, la première au printemps et la seconde à l'automne).

## **ETUDES**

### **7- CENTRE DE TRI – REPONSES DES COLLECTIVITES CONCERNEES**

Les collectivités ayant participé à l'étude sur le centre de tri et deux autres collectivités du Loir-et-Cher (Smictom de Sologne et Smieeom Val de Cher) ont reçu en janvier un courrier leur demandant si elles souhaitent poursuivre leur engagement, sous quelle forme, et à quelle hauteur. A ce jour, peu de collectivités ont répondu car du fait de la modification de la carte intercommunale, des nouveaux délégués doivent prendre connaissance du dossier et certains ne sont pas encore désignés.

Un point sur ce dossier sera fait lors du prochain Comité Syndical.

## **QUESTIONS DIVERSES ET ACTUALITES DES ADHERENTS**

- **Projet Association Zéro déchet Compostage collectif**

L'association Zéro Déchet Touraine, menée par des professeurs de l'Université, souhaite expérimenter des composteurs collectifs en pied d'immeuble. Le modèle de composteur a été breveté. Un accompagnement serait proposé sur les dix sites durant deux ans. Ce dossier sera présenté par l'association, pour l'appel à projets lancé par la région Centre Val de Loire.

Le comité syndical trouve le dossier intéressant et souhaite que ce dossier soit rattaché à la prochaine session de l'appel à projets de Touraine Propre. Une subvention de l'ordre de 5 000 € est évoquée.

- Projet Green and the City – Subvention

Du fait que les délais sont trop courts pour le rattacher au prochain « Appel à Projets », les élus du Comité Syndical ont souhaité examiner cette demande de subvention ce jour.

L'association des étudiants en communication de l'IUT de Tours, intitulée « Point Com » organise un défilé de mode intitulé « Green and the City », le 4 mars 2017, de 18 h à 22 h, à la Cave de la Bonne -Dame à Vouvray.

Il s'agit d'un engagement écologique lié à la réduction des déchets et pédagogique ; les vêtements utilisés proviennent du relais 37 et ils sont ensuite retravaillés par des étudiants en stylisme de différentes écoles tourangelles (CFAM, LP Clouet, Ecole des Beaux –Arts, GRETA).

Le budget global de l'opération est de 2150 € (il n'inclut pas les mannequins, coiffeurs, maquilleurs ... qui sont bénévoles).

Le logo de Touraine Propre figurera sur les visuels de cette manifestation.

Des invitations seront offertes aux délégués Touraine Propre.

Au vu de l'intérêt aussi bien écologique que pédagogique, à l'unanimité, le Comité Syndical décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour ce projet.

Cette somme sera versée en 2 fois.

Un premier versement de 500 € sera effectué le plus rapidement possible et le second versement aura lieu après l'opération.

- Subvention au SMITOM d'AMBOISE

Le Smitom d'Amboise traite ses déchets à l'usine de valorisation de Blois (Arcante – syndicat VALECO). VALDEM (syndicat du secteur de Vendôme) et le Smitom d'Amboise souhaiteraient continuer à envoyer leurs déchets sur ce site dans le cadre d'un partenariat. Le Smitom va donc lancer une étude juridique pour examiner les possibilités optimales de montage d'un partenariat de long terme avec VALECO.

Le comité syndical est intéressé par cette étude et quand le montant de la consultation connu, examinera cette demande de subvention.

Le Smitom d' Amboise est donc autorisé à préfinancer cette étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le Président

Jean-Luc GALLIOT